



2024 – 2025 Critères de sélection de l'équipe nationale de Slopestyle / Big Air

26 octobre 2023

**En cas de divergence entre la version française et la version anglaise, la version anglaise primera.*

< v2. 21 avril 2024 : Mise à jour de l'annexe 2- Tableau des valeurs de placement des hommes pour refléter l'accord avec les responsables des OSP en avril 2023 >.

Table des matières

1.	Objectif	3
2.	Portée du document.....	3
3.	Objectif du programme de haute performance de Freestyle Canada	3
4.	Définitions et rôles.....	4
5.	Autorité de sélection	5
6.	Structure de l'équipe nationale.....	6
7.	Considérations relatives à la sélection des jeux majeurs	7
8.	Admissibilité à la sélection.....	7
9.	Processus de sélection du PHP Slopestyle / Big Air.....	8
10.	Circonstances exceptionnelles	10
11.	Général	12
12.	Processus d'appel et d'audience	12
	Annexe 1 - Calcul du classement du PHP Slopestyle / Big Air.....	13
	Annexe 2 - Graphiques des valeurs de placement.....	16
	Annexe 3 : Compétence évaluation	17

1. Objectif

Ce document définit les procédures utilisées par Freestyle Canada pour :

- Générer la liste de classement haute performance (HP) slopestyle et big air
- Sélectionner des athlètes pour le programme national de slopestyle et big air (équipes de la Coupe du monde et de la NextGen)

2. Portée du document

L'information contenue dans ce document se rapporte à la sélection des programmes de l'équipe nationale de slopestyle et big air du PHP 2024-25 ; d'autres documents qui sont distincts qui touchent les skieurs du programme du PHP comprennent :

- Allocation de financement des athlètes de haute performance de Freestyle Canada
- Quota de la Coupe du monde et critères d'attribution
- Système d'attribution des quotas du Championnat du monde
- Critères de sélection pour le Championnat du monde
- Procédures de nomination interne des Jeux olympiques d'hiver

Les événements indépendants (X-Games, Dew Tour) sont indépendants de la FIS et gèrent leurs propres processus d'invitation des athlètes auxquels Freestyle Canada ne participe pas.

Tous les critères de Freestyle Canada se trouvent sur le site Web de Freestyle Canada, sous la rubrique Politiques de l'équipe nationale : <https://freestylecanada.ski/fr/politiques/politiques-de-lequipe-nationale/>.

3. Objectif du programme de haute performance de Freestyle Canada

La mission de Freestyle Canada : Former des athlètes de manière sûre et éthique, qui remportent des médailles aux Jeux olympiques d'hiver, aux championnats du monde FIS et aux X-Games.

Le personnel de haute performance de Freestyle Canada soutiendra, préparera et aidera les athlètes identifiés à atteindre leurs objectifs par le biais de divers mécanismes, notamment :

- Une analyse continue des écarts qui permettra d'identifier les points forts de chaque athlète et les domaines dans lesquels une amélioration est nécessaire afin de prescrire des programmes d'entraînement technique, physique et mental appropriés.
- Aide à la définition et au choix d'un mode de vie approprié en rapport avec l'entraînement et la compétition de haut niveau.
- Acquérir une expérience de la compétition sur la scène internationale afin d'affiner leurs compétences tactiques et psychologiques.

4. Définitions et rôles

Titre	Acronyme	Rôle
Freestyle Canada	FC	Organe directeur du ski acrobatique au Canada
Directeur général	PDG	Membre du personnel le plus haut placé de Freestyle Canada ; responsable devant le conseil d'administration.
Programme de haute performance / Directeur de la haute performance	PHP / DHP	Volet performance au sein de Freestyle Canada / Leader du PHP
Profil de médaille d'or	PMO	« Profil de médaille d'or » Compétences identifiées pour les skieurs à différents niveaux du DLTA.
Développement à long terme de l'athlète	DLTA	Parcours de développement des skieurs acrobatiques, de la base au sport pour la vie.
Coupe du monde FIS	WC	Les meilleures séries de compétitions FIS
FIS NorAm	NorAm (ou NAC)	Série de compétitions continentales de la FIS en Amérique du Nord
Fédération internationale de ski	FIS	Organe directeur du ski acrobatique au niveau international
NextGen		Athlètes montrant des signes de potentiel de médaille pour les Jeux olympiques d'hiver suivants (jusqu'à 7 ans à l'avance)
Prospect NextGen		Des athlètes à surveiller pour l'avenir, selon l'ANP
Sciences du sport Médecine du sport	SSSM	Catégorie de services de performance pour la recherche médicale, paramédicale et appliquée visant à améliorer la performance des athlètes.
À nous le podium	ANP	Organisme technique qui fait des recommandations à Sport Canada sur le financement de tous les sports canadiens.
Coupe du Canada		Circuits de compétition nationaux (SS/HP/BA)
Les grands jeux	JOH / CdM	Les Jeux olympiques d'hiver (JOH) et les Championnats du monde de ski (CM) de la FIS sont considérés comme des « Jeux majeurs »
Événements de niveau 1 et 2		Voir l'annexe 1 pour l'explication
Événements boostés, neutres ou diminués		Voir l'annexe 1 pour l'explication
En règle		Les athlètes qui ont signé leur contrat d'athlète, qui détiennent une licence FIS active et qui ont pris les dispositions nécessaires pour régler toute dette en suspens auprès du département financier de la FC.
Valeur du point		Toutes les compétitions sont évaluées en fonction de leur niveau et de leur classement. La valeur en points est un score/numéro tiré d'un tableau de valeurs qui reflète le classement d'un athlète dans une compétition spécifique. Veuillez consulter l'annexe 1 pour une explication complète.
Événements indépendants		Événements privés indépendants de la FIS, notamment les X-Games, le Dew Tour, etc.

5. Autorité de sélection

La sélection des athlètes pour le programme de haute performance de Freestyle Canada est la responsabilité du directeur général, qui agit selon les recommandations du comité de haute performance SS/BA (le « comité HP »). Toutes les sélections d'équipe sont faites pour une période d'un an ; l'équipe nationale sera habituellement nommée au plus tard le 15 mai de chaque année.

Le directeur du programme de haute performance coordonne tous les calculs liés aux classements du PHP. Ces calculs sont présentés au comité de HP afin d'éclairer son processus de prise de décision. En plus des résultats aux compétitions, les entraîneurs du PHP font rapport sur le niveau de compétence de chaque athlète, sa progression générale et son engagement à l'égard de l'entraînement au cours des douze derniers mois : tous ces éléments ont une incidence sur la sélection au sein de l'équipe.

5.1 Comité du PHP SS/BA HP

Sous l'autorité du directeur général, le comité de HP est responsable de toutes les sélections de l'équipe.

5.1.1 Composition du comité de HP :

- Trois membres votants :

- Entraîneur principal de l'équipe de la Coupe du monde
- Entraîneur en chef de l'équipe NextGen
- Directeur de la haute performance (président)

- Membres sans droit de vote :

- Autres entraîneurs des programmes nationaux de slopestyle / big air
- Directeur des sciences du sport, de la médecine sportive et de l'innovation
- Directeur du développement du sport
- Directeur général

Au besoin, le comité de HP demandera l'avis d'experts en contenu, comme le gestionnaire du PHP, des consultants en entraînement mental, des entraîneurs en force et en conditionnement, des membres de l'équipe médicale ou d'autres personnes. Les membres du comité de HP suivront les lignes directrices de Freestyle Canada en matière de conflit d'intérêts et s'abstiendront de participer à des discussions concernant des questions qui touchent directement les membres de leur famille immédiate. Les réunions du comité de HP ne sont ouvertes qu'aux membres du comité et aux experts invités.

5.1.2 Communication des décisions du comité de HP

Un membre du personnel du PHP informera les athlètes sélectionnés des décisions de sélection. En général, cette communication sera faite aux parties directement concernées par téléphone et suivie d'une communication écrite (habituellement, par courriel). Un résumé des décisions prises lors des réunions du comité de HP sera mis à la disposition des parties intéressées sur demande.

6. Structure de l'équipe nationale

Freestyle Canada s'efforce d'assurer l'équité entre les sexes en offrant des chances égales de sélection aux hommes et aux femmes dans le cadre du programme de haute performance ; les facteurs qui influent sur la capacité de l'organisme à atteindre cet objectif sont les quotas FIS disponibles, les niveaux de compétence des athlètes, le bassin d'athlètes, etc.

6.1 Taille de l'équipe nationale

Chaque année, Freestyle Canada déterminera la taille de l'équipe nationale. Chaque année, Freestyle Canada peut modifier la structure et la taille de l'équipe historique dans le but d'offrir une programmation de qualité visant à atteindre les objectifs du programme et la mission de haute performance de Freestyle Canada. La taille des groupes et des équipes est influencée par la stratégie de Freestyle Canada pour les Grands Jeux, les quotas de la FIS, les règlements de la FIS, le moment du quadriennal, la profondeur et le niveau d'habileté du bassin d'athlètes actuel, les ressources disponibles et l'écart des points de classement.

6.2 Groupes d'équipes nationales

ANP fournit des fonds à Freestyle Canada dans le cadre de deux enveloppes de financement restreintes et classées par ordre de priorité :

1. Excellence accrue (équipe de la Coupe du monde) : Soutenir les athlètes qui ont démontré qu'ils sont sur la bonne voie pour obtenir une médaille, un potentiel de podium, lors des prochains Jeux olympiques d'hiver, championnats du monde et X-Games.
2. NextGen : Pour le programme qui soutient les athlètes qui ont démontré qu'ils sont sur la bonne voie pour remporter une médaille aux prochains Jeux olympiques d'hiver.

Chaque année, les athlètes sont nommés dans un groupe spécifique en fonction de leurs capacités de performance et de leur potentiel. Les exigences de performance de l'équipe de la Coupe du monde et de l'équipe NextGen sont décrites dans les sections 8 et 9.

- Équipe de la Coupe du monde : Les athlètes de l'équipe de la Coupe du monde sont généralement ciblés pour participer aux événements de niveau 1 (événements majeurs et de la Coupe du monde) ; chaque athlète de l'équipe de la Coupe du monde a prouvé son admissibilité à recevoir le plus haut niveau de financement des athlètes de haute performance de Freestyle Canada, le soutien du programme de base et peut être admissible au Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada. Ces athlètes devraient être en mesure de monter régulièrement sur le podium lors de grands événements et sur le circuit de la Coupe du monde de la FIS.

En plus des résultats, les considérations de performance de l'équipe de la Coupe du monde comprennent d'autres indicateurs du niveau d'habileté de l'athlète et de son potentiel projeté : ou de sa régression récente. Le cadre des considérations de performance est guidé par les lignes directrices de profil de médaille d'or (PMO) de Freestyle Canada, qui comprennent, sans s'y limiter, les exemples suivants :

- Condition physique : Les athlètes doivent être en mesure de demeurer en sécurité et en santé tout en exécutant des habiletés difficiles et nécessaires. Les niveaux de condition physique appropriés sont mesurés régulièrement tout au long de l'année par le personnel de l'ESI de Freestyle Canada.
- Évaluation des compétences : Les disciplines du Slopestyle et du Big Air évoluent rapidement, et les athlètes peuvent atteindre un développement exponentiel des

habiletés qui n'ont peut-être pas encore été exécutées en compétition. Un athlète qui se rapproche des objectifs fixés, qui a une bonne éthique de travail et qui s'engage à s'entraîner peut devancer un athlète qui n'a pas démontré ces traits de caractère lorsque l'ensemble de leurs compétences est proche.

- Admissibilité aux événements majeurs (Jeux olympiques d'hiver et championnats du monde) : Les paramètres de sélection peuvent donner la priorité d'attribution des places de CM à un athlète très bien classé pour lui donner la possibilité d'être sélectionné.
 - Défis : Un athlète qui ne progresse pas vers les objectifs du PSG peut ne pas être resélectionné dans l'équipe les années suivantes.
- Équipe NextGen : Ce programme qui soutient les athlètes qui ont démontré qu'ils sont en bonne voie pour remporter une médaille aux prochains Jeux olympiques d'hiver. Les athlètes de l'équipe NextGen ont la priorité pour l'inscription aux compétitions NorAm. Ils sont admissibles aux épreuves de niveau 1, mais il n'y a pas de garantie. Les athlètes NextGen peuvent être admissibles au financement des athlètes de haute performance de Freestyle Canada et bénéficieront d'un meilleur financement du programme de base et peut-être du Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada s'il y a suffisamment de fonds. Les athlètes de la relève doivent être en mesure de monter régulièrement sur le podium lors des épreuves NorAm de la FIS et de se classer dans les deux premiers tiers du circuit de la Coupe du monde de la FIS. La sélection est basée sur une combinaison de repères de compétition, de classements du PHP et de la prise en compte de la performance des habiletés (voir les sections 8 et 9).
 - Prospects NextGen : Un troisième groupe d'athlètes, les « prospects NextGen », peut être identifié par le comité de HP. Ces athlètes peuvent avoir l'occasion de s'entraîner dans le cadre du programme NG. Le 1er octobre ou après cette date, les espoirs de la prochaine génération qui ont obtenu de bons résultats (améliorés grâce à l'entraînement et à l'encadrement) pendant la saison d'entraînement seront évalués en fonction de l'inventaire de leurs habiletés et de leurs compétences actuelles et pourraient se voir offrir une place au sein de l'équipe de la prochaine génération.

7. Considérations relatives à la sélection des jeux majeurs

Au cours d'une période de qualification pour les Jeux olympiques d'hiver ou les Championnats du monde de la FIS, les athlètes qui ont une chance raisonnable d'être sélectionnés peuvent se voir accorder la priorité dans l'attribution des possibilités de CM. Les critères de sélection pour les Grands Jeux seront élaborés dans une politique distincte et affichés sur le site Web de Freestyle Canada.

8. Admissibilité à la sélection

Pour être admissible à la sélection au programme national de Slopestyle / Big Air, un athlète doit répondre aux critères d'admissibilité généraux et de performance.

8.1 Admissibilité générale

Un athlète doit être un membre en règle de Freestyle Canada et :

- Être en mesure d'obtenir un passeport canadien et
- Être un membre actif de la FIS et

- Si Freestyle Canada le demande, accepter de se soumettre à toute procédure prise en vertu de CCUMS, y compris, sans s'y limiter, signer un formulaire de consentement du participant à CCUMS et accepter la juridiction du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport/Sport Sans Abus.

8.2 Admissibilité à la performance

Équipe de la Coupe du monde (en Slopestyle et / ou Big Air) :

- Femmes : Deux résultats dans les 10 premiers, obtenus lors d'épreuves de niveau 1.
- Hommes : Deux résultats parmi les 16 premiers, obtenus lors d'épreuves de niveau 1 (neutres ou renforcées).

Équipe NextGen (en Slopestyle et / ou Big Air) :

- Femmes : Classées premières au classement général de fin d'année de la FIS NorAm spécifique à l'épreuve ou,
- Hommes : Classés parmi les trois premiers au classement général de fin d'année spécifique à l'épreuve de la FIS NorAm ou,
- L'un ou l'autre sexe :
 - Remporter le titre de la Coupe Canada de l'année en cours ou,
 - Champion du monde junior de la FIS.

Note : Le niveau de performance du champ de compétition international fluctue d'une année à l'autre ; pour former une équipe avec un nombre adéquat de partenaires d'entraînement, le comité de HP peut ajuster les points de référence ci-dessus si trop ou trop peu d'athlètes les atteignent.

9. Processus de sélection du PHP Slopestyle / Big Air

9.1 Séquence des sélections d'équipe

Trois groupes d'athlètes sont identifiés pour le programme de haute performance :

- Les membres de l'équipe de la Coupe du monde sont sélectionnés en premier.
- Les membres de l'équipe NextGen sont sélectionnés en second.
- Les éventuels prospects NextGen peuvent être identifiés en troisième lieu.

9.2 Délais

Période de temps	Activité
Dans les 30 jours suivant le dernier événement admissible	<ul style="list-style-type: none"> • Les athlètes admissibles sont identifiés. • Les classements SS / BA du PHP sont vérifiés / examinés pour s'assurer qu'ils sont exacts et les anomalies sont étudiées. • Le comité de HP détermine s'il y a des athlètes performants / en progression qui ne sont pas inclus ci-dessus et qui sont ajoutés à la liste de nomination pour considération.
15 mai (chaque année)	Date habituelle de sélection des équipes. Les athlètes nommés seront informés par téléphone et / ou par courriel.

Dans les 10 jours suivant la notification	Les athlètes nommés auront 10 jours à partir de la notification initiale pour accepter leur position dans l'équipe.
---	---

9.3 Génération des nominations aux équipes

L'équipe de ski acrobatique et de big air de Freestyle Canada est généralement sélectionnée en fonction des étapes suivantes à partir du bassin d'athlètes identifiés (section 8) :

Étape 1 : Classement des HPP

Les classements du PHP des athlètes admissibles sont fournis au comité de HP comme point de départ pour examen et inscription sur une « liste de nomination » ; il y aura des listes de nomination distinctes pour les hommes et les femmes des équipes de la Coupe du monde et des Jeux olympiques. Les détails du processus de classement SS/BA du PHP figurent à l'annexe 1. Le classement du PHP sert à identifier la préparation individuelle à la compétition et fournit une perspective du potentiel de podium.

Étape 2 : Prise en compte des athlètes supplémentaires

Le comité de HP détermine s'il y a des athlètes performants ou en progression qui n'ont pas été inclus dans le classement des athlètes admissibles et les ajoute à la liste de nomination pour considération. Tous les athlètes ajoutés à la liste de nomination qui n'étaient pas admissibles ou qui n'ont pas été classés feront l'objet d'une évaluation de leurs habiletés par le personnel d'entraînement.

Étape 3 : Évaluations des compétences supplémentaires¹

L'équipe d'entraîneurs de l'équipe nationale tient un registre permanent de la progression des compétences de chaque athlète du programme. L'équipe d'entraîneurs :

- Effectuera des évaluations détaillées des compétences de tout athlète susceptible d'être affecté par une nomination hors ordre de classement. Ces évaluations d'habiletés peuvent être utilisées pour comparer la progression de l'athlète dans un face-à-face afin d'évaluer l'ordre de nomination à l'étape 4.
- Peut effectuer des évaluations détaillées des habiletés sur tout athlète qui est considéré comme une circonstance exceptionnelle (voir la section 10).
- Peut effectuer des évaluations détaillées des habiletés de tout athlète qui n'atteint pas ses objectifs de performance ou de progression des habiletés ou qui a un mauvais dossier d'assiduité non excusé aux camps. Cette évaluation permettra de déterminer si l'investissement continu de Freestyle Canada peut être justifié et si la participation continue de l'athlète est justifiée.

Étape 4 : Génération de la liste de nomination

La liste de nomination des skieurs classés et évalués sera prise en compte pour chaque

¹ Voir l'annexe 3 pour le formulaire d'évaluation des compétences.

genre et niveau d'équipe. Le comité de HP fera ses recommandations finales au directeur général sur la composition de l'équipe pour la prochaine saison d'entraînement et de compétition. Les nominations tiendront compte de facteurs tels que : les tendances en matière de performances individuelles (compétences et résultats), le respect des plans convenus, la progression vers le PMG (compétences, physique, etc.).

Il est possible pour le comité de HP de procéder à une nomination hors ordre de classement. Cela peut se faire lorsqu'il y a un faible écart de points entre les athlètes ou en raison d'autres circonstances² décrites à la section 10. La décision de procéder à une nomination hors classement pour la sélection n'est jamais prise à la légère. Dans le cas inhabituel où un athlète est sélectionné hors classement, les circonstances et les raisons de la décision doivent être documentées et examinées par le chef de la direction avant d'être ratifiées.

10. Circonstances exceptionnelles

Un(e) athlète qui progresse dans sa carrière mais qui subit un revers en raison d'une blessure, d'un décès dans la famille ou d'expériences de vie ou psychologiques similaires pourrait bénéficier d'une plus grande souplesse pour le classement Slopestyle / Big Air du PHP, la sélection de l'équipe nationale et d'autres décisions de Freestyle Canada ; ces situations sont appelées. « Circonstances exceptionnelles ». Ces situations doivent être appuyées par une note d'un fournisseur de soins médicaux reconnu par FC et / ou par le comité de HP.

<p>Si, pendant la saison en cours, un athlète a manqué le nombre suivant de départs en raison de circonstances exceptionnelles :</p>	<p>Ensuite, l'athlète peut utiliser jusqu'aux éléments suivants de la saison précédente :</p>
<p>Toute la saison</p>	<p>La période de sélection sera prolongée vers l'arrière jusqu'à un maximum d'une saison FIS complète.</p> <p>Les trois meilleurs résultats de l'athlète seront pris en compte dans le classement de l'année précédente et intégrés au classement du PHP de l'année en cours pour être pris en compte dans les sélections.</p>

² Le plan de performance individuel (PPI) sera pris en compte pour déterminer si le classement est une image fidèle du potentiel de podium et de performance. À certains stades de son développement, un athlète peut se concentrer sur l'entraînement et ne pas obtenir d'aussi bons résultats en compétition afin de viser des événements majeurs ou d'atteindre une certaine aptitude à la compétition pour un succès à long terme. Toute information faible ou toute donnée biaisée, avec des preuves fournies, dans ce processus ne sera pas considérée comme une véritable indication des performances maximales.

<p>Saison partielle manquée, entre 2 et 5 départs</p>	<p>Les événements pris en compte seront pris dans la période de blessure de l'individu et prolongés en arrière jusqu'à un maximum d'une saison. Les événements pris en compte seront du même nombre et du même niveau que les événements manqués.</p> <p>Exemple : si un athlète a été blessé entre le 5 janvier et le 30 mars pendant la saison en cours et a manqué deux épreuves de niveau 1, le personnel de la FC sélectionnera les deux meilleures épreuves de niveau 1 de l'athlète entre le 5 janvier et le 30 mars pendant la saison précédente.</p>
---	---

1. Seuls les athlètes qui sont membres du programme du PHP sont admissibles à la clause des "circonstances exceptionnelles ». Les athlètes provinciaux qui ont subi une blessure peuvent être intégrés au PHP par le biais d'une sélection « hors norme » si des preuves suffisantes sont disponibles pour le justifier.
2. Le comité de haute performance a la possibilité d'utiliser la clause de circonstances exceptionnelles pour des cas particuliers. Cela est plus probable pour les athlètes qui ont obtenu un nombre important de résultats récents aux championnats du monde (médailles, dans les 6 premiers ou les 16 premiers aux jeux majeurs ou aux X-Games). Cela peut inclure l'extension de la période de sélection vers l'arrière, ou d'autres ajustements pour répondre au cas spécial.
3. Toute blessure doit être évaluée et validée par un membre du personnel médical de la FC. Le but de l'évaluation médicale est de confirmer le degré de la blessure de l'athlète et la durée prévue de son rétablissement.
4. Le comité de haute performance, avec l'avis d'experts médicaux, peut empêcher un athlète de s'inscrire à une épreuve si le rythme de sa réhabilitation après une blessure le justifie.

Il peut arriver qu'il soit inapproprié pour un(e) athlète du Programme de haute performance, en raison d'une réduction de ses activités pour des raisons de santé, de participer aux activités d'entraînement et de compétition du PHP pendant toute une année de programme. Dans une telle situation, les dispositions suivantes s'appliquent :

- Cette décision sera prise collectivement par l'athlète, le médecin personnel de l'athlète, le DHP de Freestyle Canada et le médecin en chef de FC.
- L'athlète doit rester membre du programme de haute performance et doit acheter une adhésion au FC et une licence de compétiteur international qui fait partie des frais d'équipe.
- L'athlète demeurera admissible aux vêtements du PHP et aux autres articles du pool des fournisseurs, continuera de faire l'objet d'une promotion dans le Guide

des médias de la FC et demeurera admissible aux services d'octroi de brevets de Sport Canada et du Réseau des Instituts du sport olympique et paralympique du Canada (Réseau ISOPC) jusqu'à ce que le soutien financier soit épuisé.

- Un programme de réhabilitation pour l'athlète sera élaboré conjointement par l'athlète et la CF. Le programme de réadaptation sera suivi par la FC et évalué régulièrement. Le retour de l'athlète à la pleine participation au PHP dépendra, en partie, de la réalisation satisfaisante du programme de réhabilitation.
- Le programme de réadaptation peut comprendre un entraînement formel du PHP et la participation à des compétitions, ainsi que la physiothérapie, l'entraînement individuel et d'autres mesures de réadaptation. Tout entraînement formel au PHP ou toute participation à des compétitions ne doit avoir pour but que la réadaptation. Les évaluations ou les résultats de cet entraînement ou de cette participation à des compétitions ne doivent pas être utilisés pour le classement de l'athlète en vue de la sélection de l'équipe du PHP.
- L'athlète ne pourra reprendre sa pleine participation au PHP qu'après que la CF aura déterminé que le programme de réhabilitation a été mené à bien.

11. Général

Les questions non couvertes par le présent document sont soumises à la décision du directeur général de FC, en consultation avec le comité de sélection.

12. Processus d'appel et d'audience

Freestyle Canada est lié par le mandat de notre organisation et, dans certains cas, par celui de nos partenaires de performance ; nous nous efforçons de prendre des décisions conformes à ces paramètres. Si un athlète estime qu'une décision est incorrecte, il peut interjeter appel.

Le but d'un appel est de corriger toute information manquante ou incorrecte ou de corriger toute procédure qui n'a pas été correctement suivie par le comité de haute performance ou le personnel du PHP. Les appels doivent être effectués conformément à la politique d'appel établie par le CF. La politique peut être consultée sur le site www.freestylecanada.ski.

Annexe 1 - Calcul du classement du PHP Slopestyle / Big Air

Le directeur de la haute performance coordonnera et maintiendra tous les classements Slopestyle / Big Air du PHP et les calculs liés à la sélection des équipes du PHP.

- Pour qu'un(e) athlète soit classé(e), il ou elle doit avoir participé à au moins trois compétitions différentes admissibles au FC au cours de la saison qui vient de s'achever (à moins de circonstances exceptionnelles).
- Les classements du PHP seront basés sur les performances de la saison qui vient de s'achever.
- Anomalies de résultats : Dans certaines circonstances, il y a trois ou quatre épreuves de qualification compétitives sur le même parcours dans un court laps de temps, souvent avec le même panel de juges. De telles circonstances peuvent fausser les classements (positivement ou négativement). Les scénarios de ce genre seront examinés par le comité de HP et peuvent justifier des sélections dans le désordre.

La valeur des points est déterminée à partir du classement final d'un athlète dans une compétition reconnue. Toutes les compétitions sont évaluées en fonction du niveau et de la valeur - veuillez consulter l'annexe 2 pour un exemple de tableau de valeur des points.

La somme des 3 meilleures valeurs de points, pendant la période de sélection, sera calculée en utilisant l'une des combinaisons suivantes :

Groupe	Combinaison de résultats
Équipe de la Coupe du monde	La somme des trois meilleures valeurs de points de chaque athlète sera utilisée pour calculer son classement au PHP. Pour les sélections par équipe, un maximum de deux athlètes par sexe peut être sélectionné(e) en utilisant uniquement les points Big Air (c'est-à-dire en comptant trois valeurs de points Big Air).
L'équipe NextGen	La somme des trois meilleures valeurs de points de chaque athlète sera utilisée pour calculer son classement HPP en utilisant un maximum de deux valeurs de points Big Air.

Les événements admissibles et les valeurs de placement sont classés en trois catégories différentes, comme décrit ci-dessous.

Identifier et évaluer la cote des événements :

COMPONENT	DÉTAILS
ÉTABLIR LE TIER HPP (en fonction du niveau de l'événement) :	
TIER 1	Coupes du monde FIS et événements majeurs / Événements indépendants identifiés
TIER 2	FIS NorAms et identifié Indépendant
TIER 3	Coupe du Canada et événements indépendants identifiés
VALEUR DES PALIERS	Le niveau 1 correspond aux événements les plus valorisés, puis le niveau 2. Le niveau 2 est plus valorisé que le niveau 3.
	Chaque niveau peut recevoir une valeur plus détaillée : « Neutre », « Renforcé » ou « Diminué » selon les lignes directrices suivantes
	Il y a 5 valeurs dans un niveau : <ul style="list-style-type: none"> • Boosté : + 15 & +7.5 ou • Neutre ou • Diminué -7.5, & -15
PLACER DES VALEURS	Les valeurs de placement sont établies en fonction du niveau, puis de la neutralité, de la diminution ou de l'augmentation de celui-ci.
	Avoir une valeur décroissante de la première à la dernière place de l'épreuve.
	Il existe une « valeur R » pour chaque niveau, qui correspond au taux de diminution de la valeur de chaque placement et qui est relative à la valeur et au niveau de l'événement. Veuillez consulter l'annexe 2.
ÉTABLIR LES VALEURS DES ÉVÉNEMENTS	Tous les éléments ci-dessous sont pris en considération lors de la détermination de la valeur des événements
DÉTAILS DU COURS	Qualité du parcours dans son ensemble ; caractéristiques, disposition ou fluidité du parcours, qualité des sauts ou des tuyaux - mur et transition.
JUGEMENT	Un jugement de qualité tout au long des manches des phases, des scores et des classements précis à la fin de l'épreuve.
CALIBRE DU CHAMP	COMPÉTENCES : niveau global et qualité des compétences réalisées dans les 10 premiers pour les femmes, les 20 premiers pour les hommes.
	COMPÉTITEURS : les meilleurs skieurs ont-ils participé ? Pays participants, on se réfère aux classements actuels de la FIS
	REMARQUE : Les classements FIS peuvent changer d'une semaine à l'autre et l'établissement de la valeur fluctuera donc en fonction des classements FIS actuels.
	Les athlètes de haut niveau blessés et absents seront également pris en considération.
CONDITIONS DE PARCOURS	retards dus aux conditions météorologiques, à l'enneigement, au vent, à l'entretien des lieux.
TAILLE DU CHAMP	taille totale du champ sans DNS, # de pays
FORMAT DE L'ÉVÉNEMENT	le format était-il propice à un événement de qualité ?
	Les éliminatoires ont-elles été conçues de manière équitable : taille / bonne répartition du calibre des athlètes ?
	# Nombre de manches dans chaque phase
	# Nombre de courses dans chaque série

Notes sur les critères de classement :

- Les valeurs de l'événement seront établies après la fin de l'événement afin de s'assurer que des valeurs exactes sont utilisées pour les classements finaux.
- La valeur des événements peut être modifiée au cours de la saison. Ceci afin de s'assurer que les événements ont une valeur équitable par rapport à tous les événements de la saison.
- Le comité de haute performance se réserve le droit de déterminer qu'une épreuve ne sera pas reconnue à des fins de classement ou de sélection jusqu'à deux semaines avant le premier jour d'entraînement.
- Dans les deux semaines suivant l'achèvement de l'événement, celui-ci sera évalué et pourra être déplacé dans un autre niveau afin de l'évaluer avec précision.
- La valeur des événements est déterminée comme suit :
 - Le comité de haute performance du PHP déterminera la valeur des événements de niveau 1.
 - Le groupe consultatif HPAD évaluera les événements de niveau 2 et 3.
 - Ces comités peuvent décider d'ajouter des épreuves éligibles avec un préavis minimum de 3 semaines avant le premier jour de compétition de cette épreuve.

Annexe 3 : Compétence évaluation

SS / BA COMPÉTENCE ÉVALUATION		
COMPONENT	COMPÉTENCES ACQUISES	SCORE 1-4
CREATIVITE Variété de figures et de saisies / flux à travers le parcours / style	<i>bonne variété / pas assez de vitesse / pas de style</i>	1
JUMP DD Rotations / retournements	<i>sw dub 12, dub 10, 2 dir 10</i>	2
COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE RAIL Combinaisons, DD de rotations, variété de directions	<i>3 diff combos / 3 4s / 2 dir on, 2 dir off</i>	3
POTENTIEL GLOBAL # Nombre d'années dans le sport / compétences de base du T2C / âge par rapport au cycle des JO et au groupe actuel d'athlètes / attitude - engagement / condition physique / préparation mentale.	<i>bonne attitude / 22 ans - compétences non développées pour les 2 prochains cycles du GTO par rapport au bassin actuel / 5 ans dans le sport</i>	1
	SCORE TOTAL	7

GUIDE DES ÉCHELLES : Par rapport au circuit de la Coupe du monde et au bassin actuel d'athlètes canadiens pour la sélection.	
Pas prêt pour la compétition	1
Réussir dans la compétition mais ne pas être dans les 50 premiers de la qualité du terrain	2
Qualité du tour final	3
Qualité du 5 premiers	4